

LE VÉRIDIQUE

COURIER UNIVERSEL.

Du 27 FRUCTIDOR, an IV de la république française.
Mardi 13 SEPTEMBRE 1796, (vieux style).

DICERE VERUM QUID VETAT ?

nouvelles officielles de l'armée de Rhin et Moselle. = Rapport du ministre de la police sur l'attaque du camp de Grenelle. = Nouveaux détails sur la conspiration. = Préparatifs immenses des puissances, pour continuer la guerre avec vigueur.

Cours des changes du 26 fructidor.

Amsterdam	60 $\frac{3}{4}$ à 61 $\frac{3}{4}$
Hambourg	185 à 187 $\frac{1}{2}$
Gènes	91 à 45 j.
Livourne	99 à 45 j.
Basle	$\frac{1}{2}$ p. à 30 j.
Madrid	11 10
Cadix	11 7 6
Mandat	6

Nous avons déjà annoncé dans ce journal un ouvrage extrêmement intéressant, intitulé : *Les Ephémérides politiques, littéraires et religieuses*. On y trouve pour aujourd'hui, 13 septembre, les événemens suivans, à l'article *Angleterre* :

- l'an 1650, le 13 septembre, victoire de Cromwel, à Dombard, sur Charles II.
- l'an 1651, le 13 septembre, victoire de Cromwel, à Vorchester, sur Charles II.
- l'an 1658, le 13 septembre, mort de Cromwel à Londres.
- l'an 1660, le 13 septembre, exécution des régicides à Londres, Charles II étant remonté sur le trône.
- l'an 1666, le 13 septembre, embrasement de la ville de Londres.

On s'abonne chez H. Neuville, commissionnaire en librairie, rue des Grands-Augustins, n°. 31, près le quai de la Vallée, à Paris.

NOUVELLES DIVERSES.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, 21 août.

MM. de Sackendorff et de Gross, qui s'étoient rendus le 17 au quartier-général de S. A. R. l'archiduc Charles, afin de demander la neutralité pour notre ville, sont revenus ici dans la nuit du 18 au 19. Monseigneur le général en chef a accédé à cette demande, dans le cas toutefois où le directoire y consentiroit de son côté, et avec les mêmes modifications. L'on attend avec impatience la réponse de ce dernier. Le courrier qui doit l'apporter, pourra passer librement à travers les armées autrichiennes, sous la condition que la dépêche sera ouverte et lue en présence de M. le commissaire impérial

M. de Strauss, ministre dictatorial de Mayence, a quitté avant-hier notre ville. M. de Karg, ministre de l'électeur de Cologne, s'est chargé de l'expédition des affaires de la diète.

Du 25 août. Comme l'armistice avec le cercle de Franconie n'a pas eu lieu, M. le baron de Gross, ministre de Bamberg, vient de partir d'ici. M. de Schwarzenau, ministre de Darmstadt, en a fait de même. Les autres ministres persistent dans leur résolution d'attendre jusqu'au dernier moment. M. le co-commissaire impérial vient de faire passer à sa destination une dépêche que M. le comte de Gorz, ambassadeur de Prusse, lui a remise ouverte, et qui contient une demande à M. le ministre d'état baron de Hardenberg, touchant le retard qu'éprouve la réponse du directoire.

Nuremberg, le 28 août.

L'aile gauche de l'armée impériale, commandée par le général de Hotze, étoit campée, du 26 au 27, à une lieue d'ici dans les environs de Buch. Aujourd'hui l'aile droite, conduite par S. A. R. l'archiduc Charles en personne, est passé à quelques lieues de notre ville.

Du 29 août. Le quartier-général de S. A. R. l'archiduc Charles se trouvoit hier à Herolsberg, à 5 lieues d'ici, et il étoit encore incertain s'il iroit plus loin aujourd'hui. L'on assure que les portes de Würzburg ont été fermées presque pendant toute la journée d'hier et que les patrouilles autrichiennes étoient déjà fort avancées dans la direction de cette ville.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

Extrait d'une lettre du général en chef Moreau, au directoire exécutif.

Au quartier-général, à Pfaffenhofen, le 19 fructidor.

Le 17 de ce mois, le général Saint-Cyr a fait attaquer Fresing; il avoit l'ordre de pousser assez vivement l'ennemi pour l'empêcher de couper le pont de l'Isar. Cette attaque a parfaitement réussi.

L'ennemi descendoit le pont avec un régiment d'infanterie, quatre escadrons de cavalerie et du canon. La 31e. demi-brigade, le 9e. régiment de hussards et le 2e.

de cavalerie l'ont poussé avec une telle vigueur, que l'ennemi n'a pu que lever quelques madriers du pont, qui ont été sur-le-champ rétablis. Le flanc droit de l'armée a pris position aujourd'hui à Gessenfeld.

Vous rendre compte d'une attaque aussi vive, c'est vous faire l'éloge des troupes et des chefs qui l'ont faite.

Extrait d'une lettre du général de brigade, Reynier, chef de l'état major - général de l'armée de Rhin et Moselle.

Au quartier-général, à Pfaffenhofen, le 14 fructidor.

Le corps du général Latour, qui a été battu à Priedberg, n'est pas encore rallié; la désertion est très-considérable.

L'ennemi a placé derrière l'Iser, depuis Laadshut à ses sources, les corps commandés par les généraux Latour, Froelick et Mercantin, ainsi que le corps de Condé.

Les autrichiens nous ont abandonné des magasins immenses: il y a dans Pfaffenhofen 28,000 sacs, tant grains qu'avoine et 25 tonneaux de farine. Pendant la marche d'hier, l'avant-garde du corps de Ferino, commandée par Abbaticci, a eu un petit engagement avec l'arrière-garde ennemie. Elle a été mise en déroute à Mosack, près Monick, après plusieurs charges, dans lesquelles le 4^e régiment de dragons s'est distingué, et a pris 80 Hussards ou dragons, et autant de chevaux.

Nous vous enverrons quelques-uns des drapeaux qui ont été pris aux français à la bataille d'Hochstet, et qu'on a retrouvés. Une singularité remarquable, c'est que nos premières troupes sont arrivées sur le champ de bataille le 13 août, jour anniversaire de cette bataille.

PARIS, 26 fructidor.

Nous avons sous les yeux la liste de tous les prisonniers faits au camp de Grenelle, la plupart sont des artisans ou des ouvriers, mais qui ont plus ou moins figuré pendant le règne de la terreur; on distingue parmi eux, entre ceux que nous avons déjà désignés, le nommé Cussey, ex-député à la convention, et le soi-disant homme de lettres Saunier, rédacteur du journal intitulé l'Ami du Peuple de Lebois.

Tous ces brigands jacobins ont été transférés, aujourd'hui 26 à midi, des prisons de la Mairie dans celles du Temple où siège le conseil qui doit les juger; nous avons été témoins de la haine la plus franche que le peuple a manifestée à la vue de ces bandits; ils calomnient donc le peuple, ceux qui pensent et qui publient que ce même peuple est pour les jacobins; la journée de demain ne s'éoulera point sans éclairer la juste punition d'un grand nombre de ces misérables.

Quand viendra donc cette paix tant désirée? Quand s'arrêtera l'effusion du sang humain? Après quatre ans, la guerre se ranime avec une nouvelle fureur. Aujourd'hui que nous n'avons plus qu'un ennemi ou deux sur le Continent, les combats sont plus fréquens et plus meurtriers que lorsque la moitié de l'Europe étoit armée contre nous. Les états de l'empereur qu'on auroit cru épuisés d'hommes et d'argent, présentent par-tout un front menaçant. La partie de l'Allemagne qui n'est pas envahie par nos armes, paroît prête à s'ébranler. La Bohême offre 40 mille hommes, les hongrois, dit-

on, beaucoup davantage. Dans toute l'Autriche, le recrutement s'accroît en proportion de l'imminence du danger. Dans la seule ville de Vienne, chaque jour se recrute 6 à 700 hommes sous les drapeaux de l'empereur. Le bruit qui couroit il y a quelque tems qu'une armée russe de 70 mille hommes devoit prendre part à la guerre actuelle, paroît prendre une nouvelle consistance: on assure même qu'une colonne de ces troupes est déjà entrée en Galicie.

D'un autre côté on débite que le roi de Naples tenant sa longue incertitude, a fini par se déclarer contre nous: qu'un courrier expédié par son conseil, a dû aller porter à Paris l'ordre au ministre Pignatelli de rompre toute négociation pour la paix.

Enfin l'Angleterre ne consentiroit, dit-on, à la paix que si l'empereur son allié, et la république, que sa Pexpreste condition que les Pays-Bas ne resteroient point sous la domination française.

On ne peut donc entrevoir que dans un avenir très-éloigné l'espérance de la paix.

A et B dialogue.

A: Vous me disiez que Cochen étoit un homme de bon sens. *B*: Je persiste à le soutenir. *A*: Qui vouloit la repression du brigandage. *B*: Je le croi toujours. *A*: Pourquoi donc va-t-il encore chafouir du royalisme dans une conspiration toute jacobine? N'est-ce pas favoriser les brigands que de leur donner des innocens pour complices, sans parler de l'injustice qu'il y a à calomnier l'innocence. *B*: Vous avez raison, mais remarquez qu'il ne désigne aucun de ceux qu'on appelle royalistes. C'est une calomnie, si vous voulez, mais dirigée contre un être fantastique. C'est un péché-ménagement pour la faction jacobine qu'on redoute tous les jours, quoique vaincue. *A*: Dites une grande foiblesse. *B*: Ne remarquez-vous pas d'ailleurs que cette insurrection étoit dans la lettre du général Foissac-Latour et que Cochen n'a fait que la répéter. Que Foissac a écrit au ministre: « Quelques conjurés crioient qu'ils n'aurions de repos qu'en nous donnant un roi; ensuite qu'il semble que les anarchistes et les royalistes ont fait alliance. » *A*: Si un général fait une observation peu judicieuse, un ministre est-il tenu de l'adopter? Il est très-possible que quelques conjurés aient tenu ce propos; mais peut-on, de bonne foi, se laisser prendre à un piège si grossier, n'étoit-ce par l'emploi de cette même ruse qui avoit fait planter par-tout des drapeaux blancs, il y a huit jours, par ces mêmes conjurés? Ne sait-on pas qu'ils étoient convenus, en cas d'insuccés, de crier vive le roi, et faisant retraite pour donner le change sur la conspiration? Un ministre est-il excusable de faire semblant d'être abusé par des artifices qui n'en imposent pas même à la plus stupide populace? *B*: Vous savez que les jacobins ont des protecteurs puissans. Qu'un ministre français, aujourd'hui que le sens de tous les mots est interverti, n'est autre qu'un premier commis qu'un subordonné. *A*: Ah! vous avez raison.

Eclaircissemens sur les faits qui ont précédé l'explosion du 27 fructidor, suite de la conspiration de Floreal.

Il est bon de jeter quelque jour sur les préparatifs de

la tentative que les jacobins viennent de faire au camp de Grenelle.

On y trouvera l'explication de ce qui s'étoit passé à Ruel vers le commencement du mois, et dont Louvet et Poulitier ont défilé le ministre de la police de rendre compte, se disant eux-mêmes bien instruits. Peut-être l'étoient-ils. S'ils l'étoient en effet, le défilé remarquable par sa hardiesse.

C'est par ce point de l'histoire qu'il faut commencer. On avoit eu l'art de persuader au directoire que pour la tranquillité de Paris, il seroit utile de lever un corps composé des gens les plus accoutumés à troubler l'ordre public, que l'on destineroit à une expédition sur les côtes d'Angleterre, et qu'on feroit partir successivement pour se rendre à Brest où l'embarquement devoit avoir lieu.

En conséquence on avoit obtenu une assez forte somme en numéraire, sur la quelle un nommé Jourdan avoit été chargé de ce recrutement. On avoit obtenu la caserne de Ruel pour les enrôlés. Ils recevoient dix écus d'engagement et une bonne étape.

Jourdan et ses amis enrôloient à Paris principalement les ci-devant soldats licenciés ou déserteurs de la ci-devant légion de police; ils débauchèrent en outre au camp de Grenelle et à Versailles, les défenseurs de la patrie, au point d'inquiéter les généraux.

On confioit tout bas à ces nouveaux engagés que leur expédition n'auroit pas pour objet une destination aussi éloignée que l'Angleterre, et qu'aussi tôt qu'elle sera remplie, ils auroient leur congé absolu.

Les propos les plus horribles contre la constitution actuelle de la république, les plus grandes menaces contre le directoire et les conseils, les plus grands éloges de la constitution anarchique de 1793, étoient les discours habituels de la caserne.

On y dressoit la troupe à la révolte, et on l'assuroit de la protection, de la faveur de gens qu'on disoit très-puissans.

C'étoit été une belle spéculation de faire ainsi lever et payer au gouvernement une armée contre lui-même, et qui, fraternisant avec les autres troupes, travailloit à les corrompre. Tel étoit le filet dans lequel Amar disoit en partant que les gouvernans ne pouvoient éviter d'être pris.

Le ministre de la police, instruit de l'esprit qui régnoit à la caserne de Ruel, et des leçons qu'on y donnoit aux enrôlés, a fait cerner la caserne. Les chefs ont été arrêtés; on a remis en liberté les soldats qu'on a crus simplement égarés. La plupart se sont rendus à Paris, et ont formé le noyau du dernier rassemblement, comme de celui qui devoit avoir lieu dans la nuit des pétards et des drapeaux blancs.

D'autres ont déserté le jour du cernement. Un de ceux-ci a déclaré, dans une commune du ci-devant Gâtinois, que Drouet avoit passé trois jours dans leur caserne. Ce fait n'est pas constant; mais il s'accorde très-bien avec ce que Poulitier, toujours pressé de faire au public des demi-confidences, a mis dans l'Ami des loix « que Drouet avoit été métamorphosé, par une habile magicienne, en *perroquet bleu et blanc*; que le ministre devoit le chercher parmi les *perroquets bleus et blancs*; mais qu'il falloit que les *mouches* prissent garde d'en approcher, parce que les *perroquets bleus et blancs* étoient

» très frians des *mouches*, et n'en faisoient pas à deux fois. »

Mais soit que Drouet ait été ou non à Ruel, il est constant que les soldats de Ruel, étoient dans les principes de Babœuf, des jacobins et des comités révolutionnaires; qu'une quantité considérable de poudre avoit été achetée pour eux depuis leur licenciement; qu'elle a été saisie dans une voiture de meubles, et qu'ils ont eu part aux deux mouvemens qui ont eu lieu depuis l'évasion du représentant accusé.

Celui qui devoit être fait à la faveur des drapeaux blancs, et à l'annonce des boîtes, ne s'est point effectué, parce que les nombreuses patrouilles de cavalerie ont effrayé les conjurés.

Le dernier les a démasqués complètement, parce que les scélérats ont eu le tems de se rassembler et s'engager tout-à-fait, avant qu'on réprimât leur audace.

Sans cela, ils tenteroient peut-être encore aujourd'hui de tromper la France, et de s'appeler patriotes et républicains, lorsqu'ils cherchent à incendier la patrie, à égorger les citoyens et à renverser la république.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Rapport au directoire exécutif.

Citoyens directeurs, depuis quelques jours j'étois instruit que les agitateurs, qui depuis si long-tems menacent la liberté publique, et dont les perfides combinaisons ont été si souvent déjouées, n'avoient pas renoncé à leurs projets, et qu'ils conspiroient de nouveau pour détruire la constitution républicaine adoptée par le peuple français; la joie féroce de quelques hommes connus par leur haine contre le gouvernement actuel, leurs conciliabules secrets, des propos échappés à leur indiscretion; enfin, toutes leurs démarches confirmoient cet avis, et annonçoient qu'ils conservoient encore leurs coupables espérances. Hier, je fus informé qu'une trentaine de ces individus étoient réunis à dîner dans un cabaret du Gros Caillou; que là ils avoient concerté leur plan d'attaque pour la nuit même, qu'ils se proposoient d'égorger plusieurs membres des deux conseils, ceux du directoire, les ministres et les officiers de l'état-major; qu'ils devoient se rendre le soir, à cet effet, à Vaugirard dans différens cabarets, et se réunir ensuite à l'heure convenue, pour exécuter leur infâme projet.

Sur les sept heures du soir, on m'annonça qu'environ soixante de ces factieux étoient réunis à Vaugirard, dans la maison où pend pour enseigne un soleil d'or, qu'un grand nombre d'autres étoient dispersés dans les cabarets, dans les jardins, tous armés de pistolets, de sabres, de cannes à lances, et quelques-uns de fusils, et qu'ils n'attendoient que le signal d'attaque qui devoit être donné entre onze heures et minuit. Leur plan étoit de se porter d'abord sur l'état-major. On m'ajoutoit d'abord que des individus habillés en costume de représentans et de généraux, devoient destituer, au nom de la loi, tous les officiers qui ne voudroient pas se réunir à eux et se proposoient de prendre ensuite le commandement des troupes du camp de Grenelle.

Je pris en conséquence les mesures convenables pour éclairer toutes leurs démarches, prévenir l'effet de leurs sinistres projets, et saisir les coupables au moment de l'exécution. Je me concertai à cet effet avec le général en chef, qui donna de suite tous les ordres néces-

zaires; à dix heures du soir, le commandant temporaire de Paris, traversant la rue de Vaugirard à la tête d'un détachement de 12 dragons, apprit qu'il y avoit un rassemblement de 60 hommes dans un cabaret, depuis 4 à 5 heures du soir; il envoya, de suite, son aide-de-camp au poste de police établi à Vaugirard, pour lui faire prendre les armes, et se mit en devoir de faire cerner le cabaret. Mais son aide-de-camp fut attaqué en allant exécuter cet ordre, par un rassemblement de 200 hommes cachés dans des fossés le long des haies et des murs, qui tirèrent sur lui quelques coups de pistolets, en criant de former les rangs et de tirer le sabre. Le général Chanot, se trouvant alors entre ces deux rassemblements, avec 12 hommes seulement, et hors d'état conséquemment de leur résister, se porta de suite au directoire pour faire mettre la garde sous les armes; son aide-de-camp passa outre sans être blessé, et arriva heureusement au camp. Les conjurés le suivirent de près; ils se portèrent de suite à la tente du citoyen Malo, commandant du 21^e régiment de dragons, qu'ils faillirent assassiner.

Ce brave officier n'eut que le tems de sortir de sa tente, monta à cheval et chargea les factieux à la tête de quelques dragons auxquels les autres se réunirent bientôt. Dans l'instant l'alarme se répandit dans le camp, toutes les troupes prirent les armes: les factieux ont été cernés de tous côtés; un assez grand nombre a été blessé; 132 ont été arrêtés, parmi lesquels on remarque le nommé Lay, ex-adjutant-général de l'armée des Alpes, Bion, ex-général, et décrété d'accusation dans l'affaire de Babouf, le nommé Saunier, homme de lettres, qui doit être rédacteur de l'Ami du Peuple.

Je ne sais encore les noms que d'un petit nombre des individus arrêtés; ceux dont les noms me sont parvenus jusqu'à présent, sont tous membres des anciens comités et armées révolutionnaires, ou connus par leur attachement à la constitution de 1793. Cependant, on a entendu quelques-uns des conjurés crier qu'on n'auroit de repos qu'en nous donnant un roi. Ce qui prouve que tous les ennemis de la chose publique s'entendent, parce qu'ils ont un but commun, le renversement du gouvernement actuel. Mais il paroît que ce cri n'a été que celui de quelques individus seulement. Les factieux, en entrant au camp, crièrent d'abord *vive la république!* et ensuite *vive la constitution de 1793!* à bas les conseils, à bas les nouveaux tyrans. Le premier cri fut répété avec enthousiasme par les braves défenseurs de la patrie; mais ils rejetèrent les autres avec l'indignation et le mépris qu'ils méritoient.

Je n'entrerai pas, citoyens directeurs, dans de plus longs détails, n'ayant pas encore recueilli tous les renseignements nécessaires: j'ajouterai seulement que plusieurs dragons ont été frappés à coups de couteaux, et que, d'après plusieurs rapports qui m'ont été faits, le nombre des factieux étoit, au total, de six à sept cents environ.

Le ministre de la police-générale.

Signé COCHON.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 26.

Le directoire dans un message avoit demandé qu'on leur brûlât les assignats qui sont annulés par leur

(4)
retirement de la circulation, on utilisât au moins le papier; une commission avoit été chargée d'examiner cette demande; Duchatel en son nom propose d'adopter les vœux du directoire, et de déclarer en conséquence que les assignats annulés qui se trouvent, soit à la trésorerie nationale, soit chez les receveurs des départemens, seront mis sur les lieux en adjudication publique à l'enchère, mais sous la condition expresse que les adjudicataires seroient tenus de les mettre de suite au pilon, et de les convertir en pâte. Une autre disposition porte que le nombre des assignats annulés sera compté.

Camus s'élève contre ce dernier article: il pense que ce comptage seroit très dispendieux, et que pour parvenir au résultat qu'on se propose, il vaudroit mieux suivre le mode adopté par le bureau du triage des titres. Il demande le renvoi du projet à la commission des finances. Le renvoi est prononcé.

Garraa-Coulon reproduit à la discussion le projet de résolution concernant le partage des biens communaux.

Baraillon invoque le rapport de la loi du 10 juin 1793, qui a ordonné ce partage, comme contraire à l'intérêt public et à celui des particuliers. Cette loi, dit-il, dont il suffit de rappeler la date pour connoître sur quels principes elle est fondée, est une véritable loi agraire; elle a été la source d'une foule d'injustices, de vexations particulières; elle a semé la division dans toutes les communes; et le partage des biens communaux a été le signal de la discorde parmi les habitans qui jusques-là avoient vécu dans l'union. Baraillon, du reste, expose que les biens communaux se divisent en deux classes; les uns appartenant en effet aux communes, mais les autres faisant partie des domaines nationaux; et en réclamant le rapport de la loi du 10 juin 1793, il propose l'établissement d'une commission nouvelle pour présenter un projet fondé sur d'autres bases.

Boudin s'oppose au rapport de la loi: Le régime de Robespierre étoit affreux, dit-il, je le sais comme chacun de vous, mais la loi du 10 juin avoit été préparée dès le commencement de la session de la convention nationale; elle ne fut, il est vrai, présentée que long-tems après; mais quel en fut le rapporteur? notre collègue Fabre (de l'Hérault) qui a glorieusement péri à l'armée des Pyrénées, en combattant pour la patrie. Elle ne renferme, au reste, aucune disposition qui puisse la faire regarder comme une loi agraire, et je demande que le conseil, avant de la rapporter, s'en fasse donner lecture.

La discussion continue: Bergier émet une opinion conforme à celle de Baraillon: Selon lui, le décret du 10 juin 1793 fut une loi subversive de l'ordre social, et portée dans le tems pour fonder la tyrannie sur les ruines des fortunes particulières. Il pense donc que tout y port l'empreinte du cachet révolutionnaire, tout doit y être renversé, et il appuie en conséquence le rapport.

Le conseil entend ensuite plusieurs autres orateurs, et après quelques débats, renvoie le projet à une commission.

N. B. Le général Buonaparte annonce par un courrier extraordinaire, une victoire éclatante; il a tué ou pris 5,000 hommes et toute l'artillerie. Il est dans Roveredo.